

# Une du Paris illustré : Reproduction du tableau de Léon Charpentier intitulé Le Goûter

**Numéro d'inventaire :** 2023.35.96

**Type de document :** image imprimée

**Éditeur :** A. Lahure : imprimeur éditeur Boussot-Valadon & Cie : éditeur

**Période de création :** 4e quart 19e siècle

**Date de création :** 20 octobre 1888

**Inscriptions :**

- titre : Paris illustré Journal hebdomadaire(couverture)
- date : 6e année : 3e série N° 42 20 octobre 1888(couverture)

**Matériaux et technique(s) :** papier

**Description :** Feuille de papier découpée à partir d'un journal.

**Mesures :** hauteur : 39,3 cm ; largeur : 29 cm

**Notes :** Verso de la feuille : page du journal avec trois chroniques.

**Mots-clés :** Costumes : Écoliers

Dessin, peinture, modelage

**Lieu(x) de création :** Paris

**Utilisation / destination :** presse

**Représentations :** figure : écolier, repas / Léon Charpentier, Le Goûter, 1887 : Assis sur une table en bois, les pieds posés sur le banc, un jeune garçon d'une dizaine d'années, vêtu d'une blouse bleue, d'une culotte courte, de chaussettes montantes, de godillots, d'un foulard noué au cou et d'un couvre-chef à pompon, est en train d'étaler de la confiture sur une tranche de pain à l'aide d'un petit couteau. A sa droite, se trouvent une bouteille en verre contenant de l'eau avec un bouchon en liège et une pomme. En bas à gauche, l'œuvre est signée Léon Charpentier 1887. Ce tableau s'inscrit dans le mouvement naturaliste.

**Autres descriptions :** Langue : Français

ill. en coul. : Reproduction du tableau de Léon Charpentier

6<sup>e</sup> année — 3<sup>e</sup> série

LE NUMÉRO 75 CENTIMES

N° 42. — 20 octobre 1888.

DIRECTION  
9, rue Chaptal, 9  
ADMINISTRATION  
13, rue Jean-Bart, 13  
A PARIS  
—  
A. LAITURE  
IMPRIEUR-ÉDITEUR

# Paris illustré

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paris, 1 an 36 fr.—6 mois 19 fr.  
Dép., — 40 fr. — 21 fr.  
É.rang.— 44 fr. — 23 fr.  
—

LOUSSOD, VALADON et C<sup>ie</sup>  
ÉDITEURS



LE GOUTER ; tableau de Léon CHARPENTIER.



## LA VIE DE PARIS

Le régime parlementaire ne paraît pas décidé à laisser la place à d'autres, à voir les importants travaux qui viennent d'être exécutés au Palais-Bourbon pendant les vacances. Je suis allé les visiter avant la rentrée, et je les crois de nature à satisfaire les plus difficiles.

C'est l'hygiène qui a été la grande inspiratrice des architectes, et il paraît qu'il y avait urgence. Vous nous rappelez le mot du député Ernest Picard sur les travaux de M. Haussmann : « On parle aussi d'aérer le bois de Vincennes ». En fait d'aération, celle à laquelle ni MM. Haussmann ni Picard lui-même n'avaient songé, c'est celle de la salle des séances de la Chambre. Les deux grandes portes, situées à gauche et à droite du bureau, constituaient deux merveilleux jardins d'accalmie pour le coryza et les catarrhes, et chacun s'en plaignait, sans distinction de parti. On les a fermées maintenant, du moins pendant la séance, et voilà autant de perdu, grâce à Dieu, pour les pastilles Géraudel.

La ventilation a été également l'objet de soins particuliers. Les derniers perfectionnements de la science y ont passé et l'on parle d'un appareil producteur de vapeur d'eau qui fera merveille. C'est dommage qu'on s'y soit pris si tard, car le renouvellement de l'air dans la Chambre coûtera de bien près avec le renouvellement de son mandat.

Autre réforme non moins intéressante. L'invasion du public, même pacifique, sera dorénavant conjurée. L'électeur aura beau maintenant montrer patte blanche ou patte rouge, il ne sera pas admis à pénétrer dans les sanctuaires où seuls les députés et les journalistes auront le droit d'agiter les destinées de la patrie. Il n'était que temps. C'était surtout dans les couloirs du Palais-Bourbon que le député se sentait vraiment, selon le mot de Gambetta, le commissionnaire de ses mandants.

Il est difficile de dire si le citoyen Maxime Lisbonne, en dépit de ses convictions révolutionnaires bien accusées, n'aime pas encore mieux épater les bourgeois que de leur tirer dessus. Toujours est-il que ses faits et gestes, depuis quelques années, révèlent plutôt chez lui un tempérament de fumiste que de barbaudier. Aussi, beaucoup de gens tranquilles qui n'avaient pas cru encourager la Commune, il y a deux ans, en allant boire des bocaux dans les boulets creux de la *Taverne du Bagne*, se sont-ils rués sans plus de remords, vendredi dernier, à l'ouverture des *Frites* révolutionnaires.

Frites, vous l'avez deviné, c'est l'abréviation, en argot, de pommes de terre frites. Celles du citoyen Lisbonne ne sont ni meilleures ni plus mauvaises que partout ailleurs, mais c'est la façon dont on les sert qui constitue toute l'originalité de l'établissement.

Voici comment on procède : le consommateur s'assied et se trouve en présence d'un garçon qui lui demande à quelle graisse il entend manger ses « frites ». Graisse royaliste, graisse bonapartiste, graisse boulangiste, etc. Sur la réponse du consommateur qui indique son choix, un rideau s'écartera dans le fond du cabaret et laissera apparaître un mannequin, fournisseur symbolique de la graisse demandée et portant les frites sur un plateau. On m'affirme que le général Boulanger était parfait de ressemblance, mais je n'ai rien pu affirmer par moi-même, le fond du cabaret étant, le soir où j'y suis allé, aussi noir que le fameux cheval du général.

On me dit que depuis vendredi Lisbonne fait de bonnes affaires, à l'entendre du moins, car il se targue de pouvoir provoquer, d'ici à quelque temps, une hausse sur le cours des pommes de terre à Paris. Allons, tant mieux, et vive les frites ! Quoi de plus rassurant, en effet, que ce spectacle de bourgeois venant s'engraisser avec de la graisse des prétendants et des aristocrates ! C'est autant qu'ils ne prennent pas à la sueur du peuple, et voilà la question sociale résolue d'un coup !

Altmayer est définitivement jugé et condamné. Quand je dis définitivement, c'est peut-être m'avancer beaucoup, étant donné l'habileté connue de ce rusé coquin dans l'art de fausser compagnie à la justice. Or on m'apprend précisément que la peine qui lui a été appliquée passe au Palais pour avoir été inconsciemment choisie dans l'arsenal de nos lois. Pourquoi, quand on pouvait lui infliger la réclusion, l'envoyer en Nouvelle-Calédonie ? Il est aussi aisément condamné de droit commun de s'évader, qu'à des condamnés politiques comme Rochefort et Olivier Pain ? Je me suis laissé dire qu'Altmayer redoutait la réclusion comme le feu. Je crois sans peine. Les Latudes qui se sauvent d'un local clos et couvert ne se voient plus guère qu'à la nouvelle Bastille du Champ-de-Mars.

Ce procès a mis en relief un personnage d'une solennité amusante, à savoir, l'expert en écritures chargé de vérifier les faux à la charge de l'accusé. Ce collaborateur de la justice a déposé en homme pénétré de son mandat, et dans l'espèce, il a péremptoirement prouvé le faux, mais combien de ses frères sont plus sujets à caution ! J'ai entendu dire à des habitudes de Cour d'assises que de tous les experts défilant devant un tribunal, l'expert en écritures est peut-être celui dont les conclusions méritent le moins d'être adoptées religieusement, tant sa mission porte aux erreurs.

Il y a quelques années, un de ces messieurs avait été chargé d'examiner deux pièces, l'une, un billet manifestement écrit par l'accusé, l'autre une lettre de change que ce dernier n'était pas de sa main. En marge d'une de ces pièces le juge d'instruction avait écrit la mention suivante : « Pièce cotée numéro vingt-deux ». Et sa signature suivait. Au jour de l'audience l'expert en écritures se présente et de sa voix la mieux timbrée :

« Les deux pièces, dit-il, y compris la mention écrite en marge et la signature du juge provenient de la même main. C'est l'accusé qui les a écrites. »

Vous jugez du fou rire qui gagna à ce moment-là tout l'auditoire y compris le juge d'instruction présent dans la salle.

Paris a repris à peu près sa physionomie et les cercles se regarnissent à vue d'œil, tant au quatre à sept qu'après le dîner et au retour des théâtres.

Bien entendu la partie du baccarat s'en ressent et déjà de grosses différences

se signalent autour des tapis verts. A vrai dire, pour le joueur il n'y a qu'une morte-saison, c'est le mois de septembre. Jusqu'en juillet il peut satisfaire à son pêché mignon à Paris, puis en août il a la ressource des bains de mer et des eaux. A propos de ces dernières parties, on m'a montré hier un monsieur qui a gagné cinq mille francs à Aix-les-Bains, cet été, sur une banque taillée par Altmayer.

On m'a montré aussi un autre récent favori du sort. C'est un parieur de courses qui a réalisé un million tout net de bénéfice sur la victoire de *Ténébreuse* dans le *Czarévitch*. Il n'y a guère d'exemple d'une somme aussi forte gagnée sur une seule bête, depuis que le monde est monde et qu'en dépit du proverbe, on trouve des fortunes sous le pas d'un cheval.

Le chapitre des chapeaux féminins pour finir. La mode commence à se dessiner et les élégantes ont déjà pris leurs résolutions pour cet hiver. On portera les chapeaux ou très grands ou très petits. La première dimension sera réservée aux couvre-chefs ronds qui, on le sait, ne sont portés que par les jeunes filles, d'une part, et d'autre part, le matin ou en voyage par les jeunes femmes.

La seconde dimension s'applique aux chapeaux dits fermés, autrement dit, aux capotes, qui ne seront pas plus gros que le poing.

Pour le théâtre, les chapeaux seront de la taille d'un bonnet de bébé. On les fera soit en tulie ou en crêpe brodé de perles, blanc ou noir, même en dentelle et garnis d'un gros paquet de fleurs posé tout à fait en avant. Pas de brides du tout. Ajoutons que les spectateurs des fauteuils d'orchestre n'auront pas seulement à se réjouir de la mode nouvelle. Ils espèrent à tort voir tomber les pyramides et les pains de sucre. Or, si la hauteur du fond a diminué, celle des garnitures reste toujours bien gênante pour les voisins placés derrière.

Dans le jour, pour faire les courses et les quelques visites de la saison, on portera beaucoup la toque mise en arrière. Elle se fait en drap brodé d'or ou de soie de différentes couleurs et elle est ornée d'un corps d'oiseau quelconque depuis la pie et le corbeau, pour les toilettes de deuil, jusqu'à la perruche, le geai et l'oiseau de paradis, pour les autres costumes.

De même, dans la journée, très peu de brides à cause du boa qu'on porte plus que jamais et qui ferait double emploi.

## CHRONIQUE MONDAINE

A l'entrée de la saison d'hiver, nous ne saurons trop engager nos lecteurs délicieux de renouveler leurs équipages, à ne rien traiter avant d'avoir visité les Magasins de MM. Lerebours père et fils, carrossiers, 4, avenue de Friedland et 4, rue Berryer, où ils trouveront surtout de ravissants coupés, du meilleur style, à des prix extrêmement avantageux.

Les suites de tapisseries anciennes sont-elles trouées, noircies par le temps, confiez-les à M. Maillard, l'ex-artisan des Gobelins, 14, rue de la Maison-Blanche, qui vous les rendra aussi fraîches qu'elles pouvaient l'être il y a quelques siècles.

*Au bonheur des enfants* : il n'est pas de plus joli titre, il n'est pas de maison qui le porte mieux que la maison Chaufour, 43, boulevard Malesherbes.

La Compagnie des Caves générales, 101, rue de Bercy, livre toujours dans les 24 heures les commandes de vins en pièces et en bouteilles qui lui sont adressées, tant au siège social que dans ses nombreux bureaux de quartier. — Téléphone.

L'Eau de toilette de Mouilleron et sa poudre de riz « Crôcole » font véritablement furor chez nos élégantes.

Parfumerie Mouilleron, 52, rue de Dunkerque.

*L'Eau péruvienne* est le seul produit qui efface les rides, anciennes ou précoces, comme par enchantement. Les résultats sont infaliables.

*La Poussière de riz péruvienne* s'harmonise merveilleusement par sa suavité avec l'Eau péruvienne.

L'on trouve ces deux produits dans toutes les bonnes maisons de parfumerie, et à l'Entrepôt général, 11, rue Goumard, Paris.

Ch. de Viviez.

## BULLETIN FINANCIER

La liquidation de quinzaine a été moins difficile qu'on ne le prévoyait. Déjà à Londres une détente s'était produite sur le marché monétaire et comme les Banques nationales n'ont pas jugé nécessaire d'élever de nouveau le taux de leur escompte, le marché parisien a retrouvé un peu de stabilité.

Mais une reprise sérieuse semble bien difficile en ce moment, la réouverture des Chambres et les prochaines discussions budgétaires arrêtant un peu le zèle des acheteurs.

Aussi les transactions en général sont-elles à peu près nulles. On s'occupe seulement de quelques valeurs spéciales, telles que les valeurs de mines.

Ainsi les actions de la Compagnie de l'Union des Mines d'or sont activement recherchées. Par une heureuse combinaison on a donné à ce placement la sécurité d'une affaire de premier ordre ; on a réuni un nombre important de mines d'or situées dans toutes les parties du globe et chaque action aura droit aux bénéfices de chacune de ces mines, de sorte que l'on ne court pas les risques d'une exploitation unique et que l'ensemble de ces mines donne la garantie d'un revenu assuré lors même que l'une d'elles ne répondrait pas à ce que l'on pouvait en attendre. Enlever ainsi l'aléa à une entreprise minière, c'est avoir très heureusement écarté la seule objection possible.

Les actionnaires de la Banque parisienne sont convoqués en Assemblée générale pour le 27 courant. Le dividende proposé sera de 30 francs par actions, ce qui, au cours actuel de 450 francs, représente plus de 6 1/2 pour 100.

Les nouvelles de Panama sont excellentes. Le cube extrait du 1<sup>er</sup> janvier 1888 au 25 août s'élève à 9 307 000 mètres cubes, la moyenne mensuelle d'extraction ressort à 1 174 625 mètres cubes. Cette moyenne se maintient, les 20 861 000 mètres cubes restant à enlever seront faits en un peu plus de 17 mois, soit exactement suivant les prévisions de la Compagnie.

En ce qui concerne les écluses, nous voyons qu'en six mois le tiers du cube total a été enlevé. Il n'y aura donc aucun retard de ce côté.

